

Démographie spatiale des Balkans : tendances et enjeux
Spatial demography of the Balkans: trends and challenges

IV^{ème} Conférence internationale de Démographie des Balkans
IVth International Conference of Balkans Demography

(Budva, Monténégro, 13-15 mai 2010/ 13th – 15th May 2010)

ÉTAT DES LIEUX DES DONÉES DÉMOGRAPHIQUES
EN CROATIE DEPUIS 1991

(Séance / Session 1)

Maja Berber

Etudiante en Thèse, Laboratoire d'Analyses Démographiques et Sociales, Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Grèce, Doctorant boursière de IKY

Snjezana Mrdjen

Professeur à l'Université de Zadar (Croatie), Département de Géographie

RESUMÉ

Cette communication traite la question de la collecte, du traitement et de la diffusion des données démographiques en Croatie depuis l'éclatement de l'ex-Yougoslavie qui eut lieu en 1991.

L'objectif de cette communication est d'essayer de fournir un état des lieux des données disponibles concernant la population (recensée et estimée), l'état civil et les migrations (internes et externes) et de relever les éventuels problèmes et ruptures existants. En utilisant les informations officielles provenant du Bureau Central des Statistiques de la République de Croatie, nous présenterons les données collectées suivant leur type, la période et l'espace qu'elles couvrent.

Nous nous focaliserons plus particulièrement sur la question des nombreuses restructurations administratives survenues en Croatie, notamment dans le courant de la dernière période intercensitaire, et sur les impacts de ces restructurations quant à la collecte et au traitement des données démographiques. Nous allons aussi relever les problèmes dérivant des changements de la méthodologie concernant l'état civil ainsi que ceux survenus entre le dernier recensement de la population qui a eu lieu en 2001 et ceux qui l'ont précédé.

Mots clés: l'ex-Yougoslavie, Croatie, données démographiques, recensement, état civil, migrations

INTRODUCTION

Après l'éclatement de l'ex Yougoslavie en 1991, ce qui était le Bureau statistique de la République socialiste de Croatie, devient en 1992 le Bureau Central des Statistiques de Croatie (Croatat) qui a pour tâche - la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques. La tâche de Croatat n'était évidemment pas aisée dans cette période marquée par des événements spécifiques comme la guerre en Croatie qui dura de 1991 à 1995 ainsi que l'occupation d'une partie du territoire croate qui empêcha la collecte des données sur la population.

En plus de ces événements perturbateurs, de nombreuses restructurations administratives du territoire croate ainsi que des changements méthodologiques sont intervenus depuis 1991 de façon à permettre l'homogénéisation des données ainsi que leur comparabilité au niveau international, ce qui rend l'utilisation des données statistiques sur la population de Croatie, relativement difficile.

Dans le présent travail, nous allons, à l'aide des documents publiés par Croatat ainsi et des textes de lois concernant les changements administratifs, essayer de fournir un état des lieux en matière des données disponibles pour la population de Croatie depuis 1991, en donnant une attention toute particulière aux événements spécifiques qui eurent pour conséquence que l'utilisation et la comparabilité des données récentes avec les données démographiques antérieures ne peuvent être effectuées qu'avec très grande précaution.

CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS DU TERRITOIRE CROATE (1991-2008)

Ce qui pose le plus grand problème au niveau de la comparabilité des données démographiques de 1991 avec celles collectées après cette date-ci, ce sont les restructurations administratives qui débutèrent en Croatie après l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et qui se poursuivent jusqu'à nos jours. En effet, conformément au découpage administratif qui était valable lors du recensement de 1991, le

territoire de Croatie était divisé en 102 municipalités et 6 694 villages. En 1992 le Gouvernement croate commence à voter une série de lois concernant les restructurations territoriales qui débouchent sur une nouvelle carte administrative du pays. Au moment du recensement de 2001, le territoire croate est découpé en 21 départements, 124 villes, 426 municipalités et 6 750 villages. Ces restructurations se sont poursuivies même après cette date et en 2008 le territoire croate compte 21 départements (Carte 1), 127 villes, 429 municipalités et 6 752 villages (Crostat, 2009).

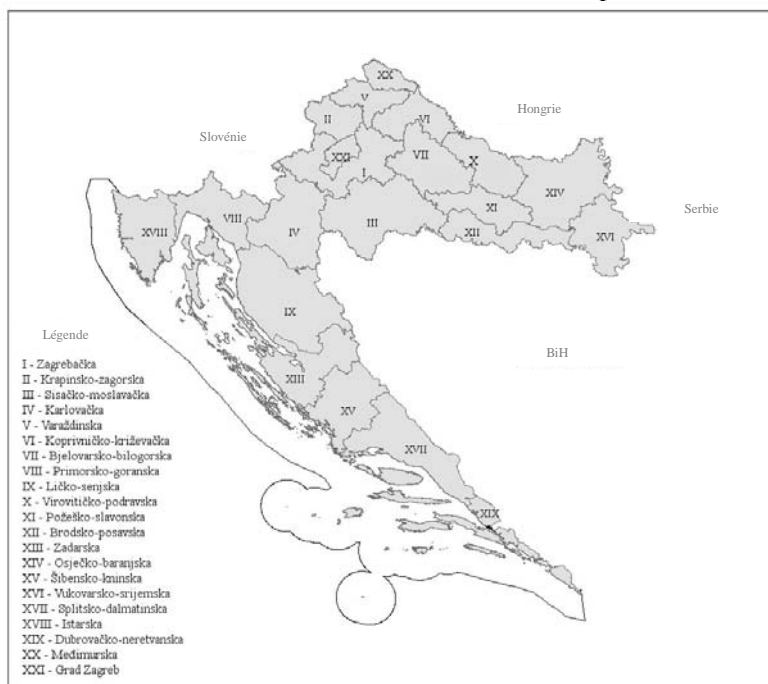
Tableau 1. Division administrative de Croatie

Année	Départements	Villes	Municipalités	Villages
1991	-	-	102	6 694
2001	21	124	426	6 750
2008	21	127	429	6 752

Source : Crostat 2009

Il s'avère que ce découpage n'a pas toujours suivi une « logique » simple, c'est-à-dire, qu'il n'a pas systématiquement correspondu à un simple regroupement des unités les plus petites (villages) en unités plus grandes – villes/municipalités puis départements. En fait, il existe de nombreux cas où des villages qui faisaient partie d'une même municipalité en 1991, appartiennent, selon le nouveau découpage, à des municipalités différentes qui, elles-mêmes peuvent appartenir à des départements différents. Nous trouvons aussi des cas où tous les villages sauf un appartiennent à la même municipalité et au même département. Les exemples, peut-être, les plus frappants de ces changements administratifs complexes sont visibles dans certaines îles du pays.

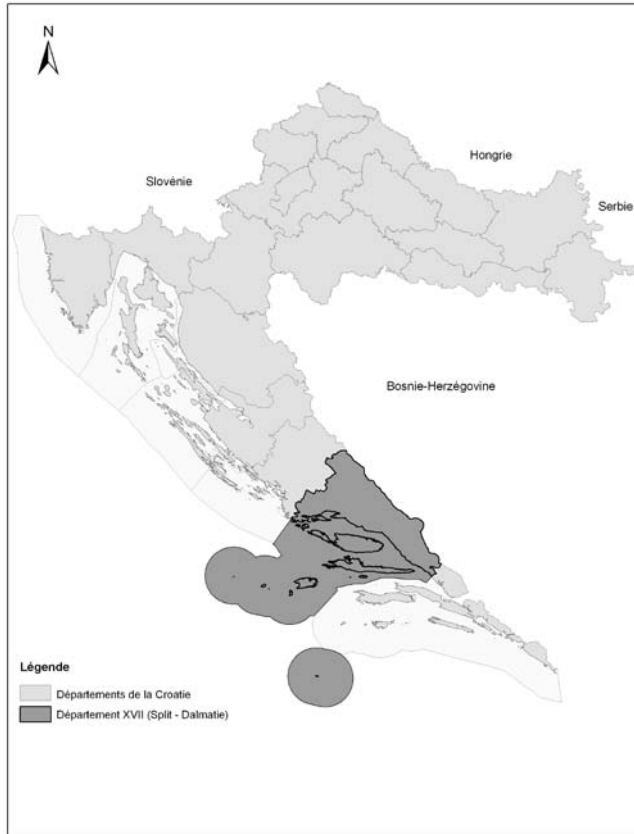
Carte 1. Division administrative de la Croatie – Départements



Source : Traitement personnel

Par l'exemple, le petit archipel de Palagruža situé au sud de la Croatie, qui est géographiquement plus proche du département de Dubrovnik, appartient en fait au département de Split-Dalmatie (Carte 2). Le village de Palagruža comptait 7 habitants lors du recensement de 1991, et en 2001 il était inhabité, faisant ainsi partie de 105 villages de Croatie sans habitants en 2001.

Carte 2. Département de Split-Dalmatie



Source : Traitement personnel

Même si la plus grande restructuration administrative du territoire croate a été mise en place en 1992 avec la réinstauration des départements¹, en 1997 le territoire de deux départements est une fois de plus redéfini pour finalement aboutir à une division territoriale plus ou moins stable jusqu'à nos jours. De nos jours, les départements sont constitués de 1 à 16 villes, de 0 à 39 municipalités et de 70 à 697 villages (Crostat, 2009).

Afin de réaliser une analyse démographique spatiale comparative de la population de Croatie entre 1991 et 2001, il est nécessaire au préalable de travailler à l'échelle des villages puis de les regrouper en tenant en compte du fait que certains villages et municipalités ont disparu, d'autres ont été créés ou simplement ils ont changé de nom et/ou de statut.

Même si le bureau statistique croate a commencé un travail exhaustif pour reconstituer les données de 1991 ainsi que les données antérieures, conformément à la structure administrative en vigueur en 2001, de nos jours encore, nous ne disposons que de données concernant la population totale des villages, villes/municipalités et départements qui sont comparables et utilisables.

RECENSEMENTS DE LA POPULATION (Tableau 1 - Annexe)

Un des plus grands changements entre le recensement de la population de 2001 et les recensements antérieurs réalisés en Croatie, concerne les changements effectués au niveau de la méthodologie retenue. Les recensements de population effectués en Croatie depuis la seconde guerre mondiale (1948,

¹ Selon certaines sources historiques, la division départementale en Croatie existait même au X^{ème} siècle. Dans le Statistical Yearbook de 1874, le territoire de Croatie de cette époque était divisé en 8 départements. La division départementale était disparue avec la disparition de l'Empire de l'Autriche-Hongrie pour réapparaître pendant la seconde guerre mondiale sur le territoire de l'Etat indépendant de Croatie. Avec la chute de l'Etat indépendant de Croatie, la division territoriale en départements disparaît encore une fois jusqu'à 1992 (Statistical Yearbook 2009, Crostat).

1953, 1961, 1971, 1981, 1991) se basaient sur le principe de la population *de jure* ce qui signifiait que la population recensée était composée de toutes les personnes ayant leur résidence en Croatie indépendamment de la durée de leur absence éventuelle. De cette manière toutes les personnes ayant résidence en Croatie mais vivant et travaillant à l'étranger même toute leur vie, étaient incluses dans la population totale de la Croatie.

Suivant les recommandations internationales, la Croatie adopte en 2001 la méthodologie selon laquelle la population recensée est celle *de facto* et donc désormais la population totale est composée de toutes les personnes dont la résidence habituelle se trouve en Croatie et qui ne sont pas absentes du territoire croate plus d'un an. La plus grande différence entre ces deux méthodologies porte ainsi sur la durée de l'absence du territoire croate.

Mais, il est important de souligner que la méthodologie internationale appliquée en 2001, n'a pas été suivie *stricto sensu* car dans la population totale sont également incluses les personnes absentes de Croatie plus d'un an mais qui maintiennent des contacts économiques, proches et fréquents avec leur ménage et leur famille en Croatie, ainsi que les personnes temporairement présentes au moment du recensement (un an minimum) qui rentrent occasionnellement sur le lieu de leur résidence habituelle (Tableau 2).

Lors du recensement de 2001, la population de fait ne présente pas de différence majeure par rapport à la population résidente car les déplacements à l'intérieur du pays au moment du recensement furent peu significatifs contrairement à d'autres pays, comme la Grèce où le budget de chacune des collectivités locales est fixée en fonction de la population qui y est recensée, ce qui incite les originaires à se faire recenser dans leur village natal pour lui permettre d'avoir un budget d'autant plus important.

Tableau 2 Comparaison des définitions de la population recensée en 1991 et 2001

Composition de la Population en 1991	Composition de la Population en 2001
<ul style="list-style-type: none"> - personnes ayant la citoyenneté croate et déclarant leur résidence sur le territoire croate, - étrangers et personnes sans citoyenneté déclarant avoir résidence sur le territoire, indépendamment du fait qu'ils soient ou non présents au moment du recensement - personnes ayant la citoyenneté croate, étrangers et personnes sans citoyenneté déclarant leur résidence à l'étranger mais présents sur le territoire croate au moment du recensement et ce, pour raison de travail ou d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - personnes dont la résidence habituelle se situe en Croatie et présentes au moment du recensement, - personnes dont la résidence habituelle est en Croatie mais absentes pour une durée inférieure à un an, - personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger mais vivant en Croatie au moins depuis un an - Diplomates croates, militaires et marins en fonction à l'étranger (y compris les membres de leurs familles), - personnes absentes plus d'un an mais qui maintiennent des contacts proches et réguliers avec leur ménage et famille en Croatie <p>Sont également recensés divers groupes d'individus tels les nomades et sans domicile fixe, les pêcheurs et marins résidant en Croatie mais se trouvant en mer lors du recensement, les civils résidents en Croatie mais travaillant temporairement dans un autre pays, les réfugiés au sens de la convention de Genève</p>
Personnes non recensées : Personnel diplomatique et consulaire étranger et leurs familles	Personnes non recensées : Toute personne ne répondant pas à l'une des catégories précédentes

Source : Duquenne M.N., Berber M., 2009

Il faut ici mentionner que l'on rencontre encore lors du recensement de 2001, des problèmes de surestimation de la population lorsque l'on examine les données au niveau des échelles territoriales les plus fines même si ces surestimations sont moins importantes que lors des recensements précédents, spécialement en 1971 et 1981, où les migrations externes jouaient un rôle assez important.

Il est évident que les résultats du recensement de 2001 engendrent des problèmes de comparabilité des données sur la population car ces résultats ne sont pas entièrement comparables avec ceux des recensements précédents et il faut en tenir compte dans notre interprétation des résultats relatifs à la population de Croatie aux différentes dates. Ceci est encore plus valable pour les analyses des deux derniers recensements (1991 et 2001) car d'un côté nous savons qu'il y eut des mouvements de population et des déplacements assez importants du fait de la guerre durant la première moitié de la décennie 1990 mais en même temps, la méthodologie entre ces deux dates a changé et celle suivie lors du recensement de 2001 présente des ajustements particuliers.

ESTIMATIONS DE POPULATION **(Tableaux 2 et 2bis – Annexe)**

Les estimations de population se faisant à la base du recensement, du solde naturel et du solde migratoire, il faut mentionner ici le cas spécifique de Croatie concernant la période 1991-1999 – afin de faire les estimations pour cette période-ci, Crostat a également pris en compte les données concernant les personnes réfugiées et déplacées de l'Office gouvernemental pour les personnes réfugiées et déplacées.

Comme les données statistiques de la période de la guerre (1991-1995) et de l'après-guerre n'étaient pas complètes et/ou fiables car la plupart d'événements survenus pendant la guerre et juste après dans les territoires occupés était enregistrée une fois la situation revenue à l'état « normal » nous pouvons mettre en question la fiabilité et la couverture de ces données. Pour ce fait, Crostat corrige ces « vieilles » estimations systématiquement et périodiquement en fonction des nouvelles informations sur les données de la période en question.

Crostat a décidé de ne pas faire les estimations pour l'année 2000 trouvant que les premiers résultats du recensement de 2001 donnent une image plus « juste » du nombre de la population ; de même pour 2001 – les résultats finaux du recensement 2001 étaient utilisés au lieu des estimations. Ils trouvaient que les chiffres provenant du recensement étaient plus fiables et plus acceptables pour le calcul des indicateurs au niveau du pays et des départements que les estimations (Crostat, 2009). Les estimations pour les années suivantes, se basent toutes sur les données du recensement de 2001 et bien sûr sur le solde naturel et solde migratoire.

En général, en Croatie les estimations se réfèrent toujours à la date du 30 juin et ce n'est que depuis 2005 qu'elles existent aussi pour le 31 décembre mais uniquement au niveau du pays, par sexe et groupes quinquennaux d'âge. Les estimations ne sont pas faites par affiliation ethnique ni pour les unités administratives les plus petites – mais même au niveau des départements elles existent que depuis 2003 pour la population totale et depuis 2007 par sexe et âge (par année d'âge ainsi que par les groupes quinquennaux d'âge). Du même au niveau du pays – les estimations par sexe et âge par année d'âge n'existent que depuis 2007

A la différence des recensements, les changements méthodologiques concernant les estimations de population étaient mis en place avant 2001 ; les estimations se réfèrent aux personnes ayant ou non la citoyenneté Croate, résidant en Croatie et présents ou temporairement absentes moins d'un an ainsi qu'aux personnes sans résidence en Croatie mais qui y vivent sans interruption pendant un an minimum. Toutes les estimations précédentes étaient réalisées selon la place de résidence de la personne indépendamment de la durée de son absence et en ne prenant pas en compte les personnes sans résidence en Croatie indépendamment de la durée de leur séjour sur le territoire.

ETAT CIVIL

(Tableaux 3 à 5bis – Annexe)

Une des sources très importantes de données sur la population est la statistique de l'état civil. Les données sur les naissances, décès, mariages et divorces sont collectées régulièrement par le moyen des bulletins statistiques appelées DEM-1 (formulaire utilisé pour l'enregistrement des naissances), DEM-2 (décès), DEM-3 (mariages) et RB-1 (divorces). Les informations sur les naissances, décès et mariages sont collectés par les bureaux de l'Etat civil et ceux sur les divorces par les tribunaux.

Selon les recommandations internationales, depuis 1998 les données de l'état civil (depuis 2000 pour les données sur les mariages et divorces) sont collectées et traitées selon la nouvelle définition de la population totale et il faut en tenir compte en faisant les analyses comparatives de la population de Croatie (Croatat 2009). Il est important de souligner qu'en utilisant la nouvelle définition, les données sur les naissances dans la statistique de l'état civil se réfèrent uniquement aux naissances survenues sur le territoire croate et non plus aux naissances survenues en Croatie ainsi qu'à l'étranger. Ces dernières ne sont plus collectées et publiées ce qui n'était pas le cas avant cette date.

Depuis 1998, les données de l'état civil sont collectées et traitées selon la définition de la place de résidence habituelle de la personne concernée, quand il s'agit de l'état civil, et depuis 2000 la même définition est mise en place pour les mariages et divorces. Avant ces dates, d'après les règlements juridiques en vigueur, les événements de l'état civil devaient être enregistrés sur les registres de l'état civil où ils avaient lieu, même si les personnes auxquelles se rapportaient ces événements ne vivaient pas dans ces localités. Cependant, durant le dépouillement, les données étaient groupées selon la résidence permanente de la personne concernée (de la mère de l'enfant né, de la personne décédée, de l'époux/se) ou selon le dernier lieu de résidence commune des époux, quand il s'agissait des divorces.

De plus, il faut mentionner deux autres changements qui sont intervenus après 2000 : le changement de la définition de l'enfant mort-né et l'apparition de la catégorie « mariage annulé ». En procédant à l'analyse comparative des données sur les enfants mort-nés, il faut tenir compte du fait que jusqu'en 2000 on considérait enfant mort-né, celui qui était porté plus de 28 semaines et qui, à l'accouchement ne donnait aucun signe de vie. Depuis 2001 Croatat adopte les recommandations internationales selon lesquelles l'enfant mort-né est celui porté 22 semaines qui, à l'accouchement pesait 500 grammes ou plus et ne montrait aucun signe de vie.

Il est important de souligner qu'il existe des problèmes de fiabilité des données dans les séries des données de l'état civil. Pendant la guerre en Croatie, il était impossible de collecter les données sur la totalité du territoire croate. Les données qui se réfèrent aux événements survenus au moment de la guerre sur les territoires qui étaient sous l'occupation n'étaient pas incluses dans les statistiques officielles. Ainsi, les données publiées concernant le mouvement naturel de 1991 à 1997 n'englobaient pas la totalité du territoire croate et les résultats ainsi que les indicateurs calculés ne se réfèrent pas à la population totale de Croatie. Par exemple, dans le Statistical Yearbook de 2009 nous trouvons l'information que « ... les données recueillies sur les 11 344 personnes décédées de 1991 à 1995 ont été enregistrées dans les bulletins statistiques sur les décès entre 1995 et 2008. Mais ce nombre de décès n'était pas inclus dans le nombre total de personnes décédées pour les années en question ce qu'il faut prendre en compte lorsque l'on procède à l'analyse de ces données » (Croatat, 2009).

En général, les données sur l'état civil après 1998 sont fiables et comparables au niveau international. Croatat fait des contrôles sur la qualité et la fiabilité des données surtout pour certains types de données dont la fiabilité est systématiquement mise en question (par exemple les données collectées sur les personnes décédées aux âges élevés). Mais les plus grands défauts de la statistique de l'état civil sont que les données sont assez « pauvres » quand on descend aux niveaux territoriaux les plus fins et de plus elles sont payantes ; par exemple si l'on veut étudier la mortalité au niveau des villages, il faut d'abord commander les données de Croatat et les payer pour finalement obtenir les données sur

les décès qui sont classés uniquement par sexe sans aucune information sur l'âge de la personne décédée

MIGRATIONS INTERNES ET MIGRATIONS EXTERNES (Tableaux 6 et 7 – Annexe)

Les données sur les migrations sont peut-être les données qui font le plus défaut et, nous osons même dire les moins fiables car elles ne donnent pas une vraie image du phénomène de migration, ce dernier étant assez difficile à entreprendre.

En 1991, la République de Croatie commence à mettre en place des lois concernant les migrations et déplacements de ses citoyens et personnes de nationalité étrangère sur le territoire de Croatie ainsi que toutes les personnes qui entrent ou quittent son territoire de façon permanente. Selon cette loi, nous distinguons deux types de résidence :

- résidence permanente et
- résidence de séjour temporaire qui peut être habituelle ou de courte durée selon la durée du séjour sur le territoire.

C'est le Ministère des Affaires Intérieures qui est chargée de mener la statistique des migrations internes et externes car, selon la loi, chaque personne qui change son lieu de résidence permanente ou temporaire ainsi que chaque étranger qui entre sur le territoire de Croatie pour s'y installer est censée déclarer ce fait au commissariat de police, faute de quoi il sera soumis à des amendes.

En réalité, il n'y a que les étrangers qui déclarent systématiquement leur entrée en Croatie afin d'obtenir les documents leur donnant la permission de s'y installer et/ou de travailler ; la plupart des citoyens de Croatie déclarent leur déplacement uniquement quand ils ont besoin de documents officiels qui exigent la preuve de leur lieu de résidence.

Les données statistiques concernant les migrations internes et externes sont publiées régulièrement par Crostat mais elles sont assez « pauvres » en certaines informations. Les données sur les migrations externes classent les migrants selon le pays de départ et d'origine au niveau du pays mais au niveau des départements nous avons seulement l'information sur le nombre total des migrants. Ainsi, la structure par sexe et âge des migrants qui quittent le pays ou qui entrent en Croatie est donnée uniquement pour la totalité du pays – aucune autre information est fournie. De même pour la migration interne, les données sont fournies seulement de façon assez « vaste » - il est possible de dénombrer les sorties et entrées dans les départements mais sans avoir une idée plus précise sur l'origine de provenance ou du départ (nom du département) - uniquement que ces entrées et sorties proviennent d'un autre département ou une autre municipalité du même département.

Au niveau des départements, la structure par sexe et âge des migrants n'est pas disponible pour chaque département individuellement mais uniquement pour la totalité des déplacements entre les villes/municipalités du département et entre les départements sans spécification des noms des villes/municipalités et départements. Une autre classification des migrants internes existe pour les années 1998-2002 et il s'agit de la classification par sexe et le niveau d'éducation mais encore une fois elle est très générale et ne concerne que la totalité du pays.

Les données sur les migrations collectées par le Ministère et publiées par Crostat se réfèrent uniquement à la population qui a officiellement déclaré le changement de résidence ou/et la sortie/entrée sur le territoire de Croatie. Tous les autres migrants échappent à l'étude de ce phénomène même s'ils en sont bien concernés. De plus, il est important de souligner que la fiabilité est aussi mise en question dans la série des données sur les migrations de 1991 à 1997 car, comme nous l'avons déjà mentionné, les données ne pouvaient pas être recueillies pour le territoire de Croatie qui était sous l'occupation à ce moment-là.

CONCLUSION

La « pauvreté » des données collectées ainsi que les difficultés de comparabilité des séries chronologiques provenant des changements méthodologiques, rendent le travail des démographes difficile voir même impossible dans la plupart des cas. Les données collectées en Croatie jusqu'en 1991 sont comparables entre-elles se référant au territoire qui n'a pas subi trop de changements et en plus elles sont publiées et accessibles à tout public intéressée. Par contre, après 1991 même si les données sont « enrichies » et comparables au niveau international, elles restent quand-même :

- inaccessibles au grand public dans la plupart des cas (même si elles existent, elles ne sont pas publiées et sont payantes),
- complètement ou partiellement incomparables avec les données publiées avant 1991,
- différentes au sens méthodologique ainsi qu'au sens du territoire auquel elles se réfèrent.

D'un point de vue générale, nous pouvons constater qu'il existe en fait trois périodes différentes de collecte et de traitement des données se référant à « trois territoires » de Croatie différents : celle jusqu'en 1991 où la méthodologie et le territoire n'ont pas subi trop de changements, la deuxième de 1992 à 1998 où la méthodologie de la collecte des données ainsi que le territoire qu'elles couvrent sont marquées par un grand point d'interrogation, et la dernière période de 1999 à 2010 où les données et le territoire sont homogènes mais les données sont « pauvres », inaccessibles au grand public et incomparables avec les données antérieures.

Il s'avère qu'une analyse chronologique des différences spatiales de la population de Croatie présente un travail extrêmement difficile pour un démographe de Croatie et pratiquement impossible pour les autres.

ABSTRACT

The object of this article is collecting, treatment and diffusion of demographic data in Croatia after the disintegration of former Yugoslavia which occurred in 1991. The authors will try to present an inventory of available data concerning population (enumerated in censuses and estimated), vital registry and migrations (internal as well as external) and to reveal eventual problems and ruptures in time series. With the help of official information published by State statistical office of Croatia the data will be presented by their type, period and space that they cover.

We will focus on the question of numerous administrative restructurations that happened in Croatia, especially in the last intercensitary period and on their impact on demographic data collection and treatment. We will also reveal the problems occurring from the changes in methodology of vital statistics as well of those concerning the last two censuses

Key-words: *Former Yugoslavia, Croatia, demographic data, censuses, vital statistics, migrations*

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Duquenne M.N, Berber M., Le vieillissement en Croatie: Approche spatiale à l'échelle des villes et municipalités (grad/opcina), pp. 1339-1348 in: Proceedings of II National Conference Planning and Regional Development, Vol III, University Press of Thessaly, Volos, 2009.

Journal Officiel de la République de Croatie, Narodne novine, br. 53/91., 26/93., et 11/00, Loi et amendements sur la résidence et le séjour des citoyens

Journal Officiel de la République de Croatie, Narodne novine, br.79/07, Loi et amendements sur les citoyens étrangers

Statistical Yearbook of the Republic of Croatia, CROSTAT (Bureau central des statistiques de la République de Croatie), 2009.

www.dzs.hr - Bureau statistique de la République de Croatie

<http://narodne-novine.nn.hr/default.aspx> - Journal Officiel de la République de Croatie

ANNEXES

TABLEAU 1 DONNEES AUX RECENSEMENTS – 1991 ET 2001

<i>POPULATION TOTALE</i>				
	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/MUNICIPALITES	VILLAGES
Population résidente totale				
Population résidente par sexe				
Population résidente par âge				
Population résidente par sexe et âge				
Population de jure totale	1991	1991	1991	1991
Population de jure par sexe	1991	1991	1991	1991
Population de jure par âge	1991	1991	1991	1991
Population de jure par sexe et âge	1991	1991	1991	1991
Population de facto totale	2001	2001	2001	2001
Population de facto par sexe	2001	2001	2001	2001
Population de facto par âge	2001	2001	2001	2001
Population de facto par sexe et âge	2001	2001	2001	2001
<i>POPULATION PAR AFFILIATION ETHNIQUE</i>				
Population résidente selon l'affiliation ethnique				
Population résidente selon l'affiliation ethnique par sexe				
Population résidente selon l'affiliation ethnique par âge				
Population résidente selon l'affiliation ethnique par sexe et âge				
Population de facto selon l'affiliation ethnique	2001	2001	2001	-
Population de facto selon l'affiliation ethnique par sexe	2001	2001	-	-
Population de facto selon l'affiliation ethnique par âge	-	-	-	-
Population de facto selon l'affiliation ethnique par sexe et âge	-	-	-	-

TABLEAU 2 POPULATION ESTIMEE INTER-CENSITAIRE TOTALE

ESTIMATION ANNUELLE				
	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/ MUNICIPALITES	VILLAGES
Population résidente totale au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population résidente totale au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population de facto totale au début de l'année (1/1)	*2005 -	-	-	-
Population de facto totale au milieu de l'année (30/6)	1991 -	2003 -	-	-
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : âge en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : âge en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	2007 -	2007 -	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	*2005 -	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	1991 -	2007 -	-	-

* la date à laquelle les estimations se réfèrent est en fait le 31 décembre et non pas le 1^{er} janvier

TABLEAU 2bis POPULATION ESTIMEE INTER-CENSITAIRE PAR AFFILIATION ETHNIQUE

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/MUNICIPALITES	VILLAGES
Population résidente totale au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population résidente totale au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population de facto totale au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population de facto totale au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge âge en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge âge en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/6)	-	-	-	-
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-

TABLEAU 3 DECES –TOTAL

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/MUNICIPALITES	VILLAGES
Décès (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Décès de moins d'un an par sexe	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Décès masculins (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Décès féminines (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-carrée)	1991 -	-	-	-
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)	1998 -	-	-	-
Décès des hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -parallélogramme a base horizontale)	-	-	-	-
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues 5 carrées)	1991 -	1991 -	1991 -	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5 parallélogrammes a base verticale)	1998 -	-	-	-
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -5 parallélogrammes a base horizontale)	-	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues- carrée)	1991 -	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogrammes a base verticale)	1998 -	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues –parallélogramme a base horizontale)	-	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues- 5 carrées)	1991 -	1991 -	1991 -	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5 parallélogrammes a base verticale)	1998 -	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (âge en années révolues, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-

TABLEAU 3 bis DECES PAR AFFILIATION ETHNIQUE

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/ MUNICIPALITES	VILLAGES
Décès (total)	1991 -	1991 -		
Décès de moins d'un an par sexe	-	-	-	-
Décès masculins (total)	1991 -	1991 -		
Décès féminines (total)	1991 -	1991 -		
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-carrée)	-	-	-	-
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)	-	-	-	-
Décès des hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues - parallélogramme a base horizontale)	-	-	-	-
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-5 carrées)	1991 -			
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint-5 parallélogrammes a base verticale)	-	-	-	-
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -5 parallélogrammes a base horizontale)	-	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-carrée)	-	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)	-	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -- parallélogramme a base horizontale)	-	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-5 carrées)	1991 -			
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge d'âge (définition de l'âge : âge atteint-5 parallélogrammes a base verticale)	-	-	-	-
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -5 parallélogrammes a base horizontale)	-	-	-	-

TABLEAU 4 NAISSANCES (TOUTES)*

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/ MUNICIPALITES	VILLAGES
Naissances (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Naissances légitimes (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Naissances illégitimes (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1991 -	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1991 -	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1991 -	-	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1998 -	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1998 -	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1998 -	-	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	1991 -	1991 -	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	1991 -	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	1991 -	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	.	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	.	-	-	-

* Uniquement les naissances vivantes après la première ligne

TABLEUA 4 bis NAISSANCES PAR AFFILIATION ETHNIQUE*

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/ MUNICIPALITES	VILLAGES
Naissances (total)	1991 -	1991 -	-	-
Naissances légitimes (total)	1991 -	1991 -	-	-
Naissances illégitimes (total)	1991 -	1991 -	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	-	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	-	-	-	-
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-

* Uniquement les naissances vivantes après la première ligne

TABLEAU 5 NUPTIALITE (TOUS LES MARIAGES)

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/ MUNICIPALITES	VILLAGES
Mariages –hommes (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Mariages –femmes (total)	1991 -	1991 -	1991 -	1991 -
Mariages (tous) d’hommes selon le lieu de résidence	1991 -	1991 -	-	
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence	1991 -	1991 -		
Premiers mariages d’ homes selon le lieu de résidence	1991 -	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence	1991 -	-	-	-
Mariages (tous) d’hommes selon le lieu de résidence et l’âge du marié par année d’âge (définition de l’âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l’âge de la mariée par année d’âge (définition de l’âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Premiers mariages d’hommes selon le lieu de résidence et l’âge du marié par année d’âge (définition de l’âge : âge révolu-carrée)	1998 -	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l’âge de la mariée par année d’âge (définition de l’âge : âge révolu-carrée)	1998 -	-	-	-
Mariages (tous) d’hommes selon le lieu de résidence et l’âge du marié par année d’âge (définition de l’âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l’âge de la mariée par année d’âge (définition de l’âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages d’hommes selon le lieu de résidence et l’âge du marié par année d’âge (définition de l’âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l’âge de la mariée par année d’âge (définition de l’âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Mariages (tous) d’hommes selon le lieu de résidence et l’âge du marié par année d’âge (définition de l’âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l’âge de la mariée par année d’âge âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages d’hommes selon le lieu de résidence et l’âge du marié par année d’âge (définition de l’âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l’âge de la mariée par année d’âge (définition de l’âge : âge révolu, parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-

Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	-	-	-
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -	-	-	-
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-

TABLEUA 5 bis NUPTIALITE PAR AFFILIATION ETHNIQUE

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/ MUNICIPALITES	VILLAGES
Mariages –hommes (total)	1991 -	1991 -	-	-
Mariages –femmes (total)	1991 -	1991 -	-	-
Mariages (tous) d' hommes selon le lieu de résidence	-	-	-	-
Mariages (tous)des femmes selon le lieu de résidence	-	-	-	-
Premiers mariages d' homes selon le lieu de résidence	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence	-	-	-	-
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	-	-	-	-
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	-	-	-	-
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-

Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -			
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1991 -			
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	-	-	-	-
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	-	-	-	-
Mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)	-	-	-	-

TABLEAU 6 MIGRATIONS INTERNES

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/MUNICIPALITES	VILLAGES
Entrées (sans distinction de sexe et d'âge)	1991 -	1998 -		
Sorties (sans distinction de sexe et d'âge)	1991 -	1998 -		
Entrées par sexe	-	-	-	-
Sorties par sexe	-	-	-	-
Entrées par âge	-	-	-	-
Sorties par âge	-	-	-	-
Entrées par sexe et âge	-	-	-	-
Sorties par sexe et âge	-	-	-	-
Entrées selon le lieu de résidence antérieure (sans distinction de sexe et d'âge)	1991 -	2002 -		
Sorties selon le lieu de destination (sans distinction de sexe et d'âge)	1991 -	2002 -		
Entrées par sexe selon le lieu de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par sexe selon le lieu de destination	-	-	-	-
Entrées par âge selon le lieu de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par âge selon le lieu de destination	-	-	-	-
Entrées par sexe et âge selon le lieu de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par sexe et âge le lieu de destination	-	-	-	-

TABLEAU 7 MIGRATIONS EXTERNES

	PAYS	DEPARTEMENTS	VILLES/MUNICIPALITES	VILLAGES
Entrées (sans distinction de sexe et d'âge)	1991-	1998 -		
Sorties (sans distinction de sexe et d'âge)	1991-	1998 -		
Entrées par sexe	1991-	-	-	-
Sorties par sexe	1991-	-	-	-
Entrées par âge	1991-	-	-	-
Sorties par âge	1991-	-	-	-
Entrées par sexe et âge	1991-	-	-	-
Sorties par sexe et âge	1991-	-	-	-
Entrées selon le pays de résidence antérieure (sans distinction de sexe et d'âge)	1991-	-	-	-
Sorties selon le pays de destination (sans distinction de sexe et d'âge)	1991-	-	-	-
Entrées par sexe selon le pays de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par sexe selon le pays de destination	-	-	-	-
Entrées par âge selon le pays de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par âge selon le pays de destination	-	-	-	-
Entrées par sexe et âge selon le pays de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par sexe et âge selon le pays de destination	-	-	-	-